

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

1)-Sur la commune de le LAVANDOU dans un groupe d'immeubles en copropriété intitulé « ANIS- BASILIC », constituant le tènement n°7 du périmètre de l'association syndicale libre « LE LAVANDOU LA PINEDE » sis lieudit « le Pramousquier plage », cadastré section AL n°140 pour une contenance de 35 a 82 ca :

Le lot numéro 10 – Soit un appartement situé au rez-de-chaussée du bâtiment ANIS, comprenant une entrée, un séjour avec kitchenette, deux chambres, une salle de bains avec WC, une terrasse et le droit de jouissance exclusive d'un jardin d'une superficie de 30 m².

2)-Sur la commune de le LAVANDOU dans un ensemble immobilier en copropriété à usage de stationnement, intitulé « PARKINGS », constituant le tènement n°11 du périmètre de l'association syndicale libre « LE LAVANDOU LA PINEDE » sis lieudit « le Pramousquier plage », cadastré section AL n°144 et 150 pour une contenance de 52 a 83 ca :

Le lot numéro 83 – Soit un parking extérieur.

MISE A PRIX

QUARANTE SIX MILLE EUROS.....46 000,00 euros

Visite assurée sur place par la SCP BEAUGRAND-GOLLIOT - Huissiers de Justice Associés à TOULON – le LUNDI 18 FEVRIER 2019 de 10 Heures à 11 Heures.

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT HUIT FEVRIER DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), SA à Conseil d'Administration au capital de 124 821 566 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA) par suite de la réalisation de la fusion au 1er juin 2015 par voie d' absorption de la société CIFRAA, laquelle venait elle-même aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD RHONE ALPES AUVERGNE, conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 24 décembre 2007, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice demeurant audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON – Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Les biens saisis sont situés dans un Village de Vacance exploité en résidence meublée avec services
Le bien forme : Un appartement situé au rez-de-chaussée du bâtiment ANIS, comprenant : une entrée, un séjour avec kitchenette, deux chambres, une salle de bains avec WC, une terrasse et le droit de jouissance exclusive d'un jardin d'une superficie de 30 m².

MODE D'OCCUPATION

A l'origine les biens ont été donnés à bail commercial de sorte que les saisis ont pris possession de la jouissance des lieux par la perception des loyers.

A ce jour, le poursuivant ignore si le bail commercial est en cours.

Un DIRE sera établi et annexé au Cahier des Conditions de Vente après lecture à l'audience d'Adjudication pour préciser si le bail commercial est toujours en cours.

Dans cette hypothèse l'acquisition du bien ne donnerait vocation qu'à percevoir un loyer sans permettre la prise de possession des biens.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LA PINEDE »

L'ASL LA PINEDE est représentée par son Président en exercice demeurant à son siège social PRAMOUSQUIER PLAGE à LE LAVANDOU (Var).

Le Secrétaire Administratif de l'ASL est le Cabinet FONCIA ILE D'OR, sis à LE LAVANDOU, Résidence le Posidonia.

CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière et la Taxe d'habitation sont inconnues

CONDITIONS POUR ENCHERIR

En cas de 1^{ère} adjudication, tout enchérisseur devra remettre préalablement à son avocat inscrit au Barreau de TOULON un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocabile du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT HUIT FEVRIER DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES sur la mise à prix de QUARANTE SIX MILLE EUROS**

Ci46 000,00 €

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON où il a été déposé le 13 Février 2018 et a été enregistré sous le n° 18/00021 (*Greffé ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 15 Janvier 2019

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.